

ANNEXE A—*Suite*

N° du crédit	Service	Montant	Total
		\$	\$
OFFICE NATIONAL DU FILM			
247	Administration, réalisation et distribution de films et d'autres matières d'illustration.....	2,883,650	
248	Acquisition de matériel.....	114,000	
			2,997,650
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL			
A—MINISTÈRE			
249	Administration centrale.....	1,001,677	
SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE			
Services d'hygiène			
250	Administration.....	139,748	
251	Application des lois de la quarantaine et de la lèpre.....	338,736	
252	Services de santé des immigrants.....	1,176,009	
253	Traitement des marins malades.....	622,723	
254	Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations.....		2,400
Laboratoire d'hygiène—			
255	Direction et entretien.....	436,764	
256	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.....	709,000	
257	Génie sanitaire.....	172,001	
258	Hygiène professionnelle (ci-devant Hygiène industrielle).....	221,514	
259	Santé des fonctionnaires fédéraux.....	264,351	
260	Épidémiologie.....	88,580	
261	Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés.....	1,016,884	
262	Application de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques... Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	157,773	
263	Direction et entretien.....	13,567,830	
264	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.....	1,130,700	
265	Services techniques spéciaux.....	432,281	
266	Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène.....	86,694	
Subventions générales à l'hygiène			
267	Pour autoriser et octroyer des subventions générales à l'hygiène aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, moyennant les conditions et d'après les montants apparaissant au détail des affectations et selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas un montant total de \$48,503,826.....		30,000,000
Subventions à des organismes d'hygiène			
268	Association canadienne d'hygiène mentale.....	10,000	
269	Ligue canadienne de santé.....	10,000	
270	Association canadienne d'hygiène publique.....	5,000	
271	Institut national canadien des aveugles.....	45,000	
272	L'Association canadienne-française des aveugles.....	6,000	
273	L'Institut Nazareth de Montréal.....	4,050	